



Communiqué de presse

27 juin 2017

Contact Presse
Laurence GUILLERMOU
Tél : 01.43.57.16.16

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques

108-110 Av. Ledru-Rollin
75544 PARIS Cedex 11
Tél : 01.43.57.16.16

e-mail :
fcpecom@fcpe.asso.fr
Site : www.fcpe.asso.fr

Rythmes scolaires : une frénésie qui entraîne pression, précipitation et confusion au sein de la communauté éducative

La FCPE dénonce les pressions qui s'exercent depuis plusieurs semaines sur la communauté éducative autour du projet de décret de la semaine de 4 jours.

Pour la FCPE, l'école publique est le premier rempart de l'égalité des enfants. Avec le projet de décret, selon les territoires, des enfants auraient 4,5 jours d'école quand d'autres en auraient 4. Petite cerise sur le gâteau, cette dérogation pourrait ne pas être justifiée par le Projet Educatif de Territoire.

Dans ce projet, l'intérêt de l'enfant n'est pas pris en compte. C'est une promesse de campagne électorale du président de la République : donner la liberté aux communes d'adapter la semaine scolaire en proposant de revenir à quatre jours.

Cette promesse revêt une autre promesse, celle que cela puisse se faire dès le lundi 4 septembre 2017, dans moins de deux mois.

Un avis défavorable majoritaire du Conseil Supérieur de l'Education, un rapport défavorable du Sénat, le manque de temps évident pour construire de véritable consultation avant de repenser une politique éducative.... Peu importe.

Le gouvernement cherche à avancer, vite, montrer des résultats sur les engagements pris. Pour cela, tous les moyens sont bons.

Le réseau de parents de la FCPE constate sur tout le territoire de nombreux dysfonctionnements :

- Des conseils d'école « extraordinaires » qui sont convoqués sans vouloir respecter le délai légal de 8 jours avec pour seul sujet à l'ordre du jour : le rythme de la semaine,
- Des conseils d'école qui ne respectent pas les principes même des textes de loi, à savoir d'organiser leur tenue sur des horaires qui permettent aux parents élus d'y siéger
- Des courriers injonctifs de l'administration centrale des académies, envoyés aux collectivités pour les inciter à demander des conseils d'école,
- Des propositions de « vote » par procuration, d'émission d'avis par écrit....

Pour la FCPE, on est bien loin de l'école de la confiance que Monsieur le Ministre dit vouloir créer et faire vivre.

La coéducation, la confiance se construit dans le respect du dialogue et aussi dans celui du bon fonctionnement des instances.